

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 9 (1900)
Heft: 33

Artikel: Voyages et hôtels [suite et fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-522912>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Erscheint ++
• Samstag

Abonnement:

Für die Schweiz
3 Monate Fr. 2.—
6 Monate " 3.—
12 Monate " 5.—

Für das Ausland:

3 Monate Fr. 3.—
6 Monate " 4.50
12 Monate " 7.50

Vereins-Mitglieder erhalten das Blatt gratis.

Inserate:
7 Cts. per 1 spaltige Millimeterzeile oder deren Raum. — Bei Wiederholungen entsprechend Rabatt. Vereins-Mitglieder bezahlen $3\frac{1}{4}$ Cts. netto per Millimeterzeile oder deren Raum.

Schweizer Hotel-Revue

REVUE SUISSE DES HÔTELS

Organ und Eigentum des
Schweizer Hotelier-Vereins

9. Jahrgang | 9^{me} Année

Organe et Propriété de la
Société Suisse des Hôteliers

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel * TÉLÉPHONE 2406 * Rédaction et Administration: Sternengasse No. 21, Bâle.

Mitglieder-Aufnahmen.
Admissions.

Fremdenheft
Liste de matres

Herrn Bernh. Accola, Hotel Meissner und Delp. zur Sonne, Guarda 28

Avis an die Mitglieder.

Im Laufe nächster Woche werden die Nachnahmen zum Bezuge der Beiträge für das laufende Vereinsjahr, gerechnet vom 1. April 1900 bis zum 31. März 1901, der Post übergeben, und bitten wir um gefl. Honorierung derselben.

Basel, den 18. August 1900.

Offizielles Centralbureau
Der Chef:
O. Amster-Aubert.

Avis aux Sociétaires.

Dans le courant de la semaine prochaine nous encaisserons par mandat de remboursement les cotisations pour l'année courante, comprenant la période du 1^{er} Avril 1900 au 31 Mars 1901, en vous priant de bien vouloir les acquitter aussi promptement que possible.

Bâle, le 18 Août 1900.

Bureau central officiel
Le chef:
O. Amster-Aubert.

Zu Gunsten des hilfsbedürftigen Kollegen werden hiermit dankend quittiert: Von O.-M. in 1. Fr. 20; von A. in Ch. Fr. 5.

Das Centralbureau.

Nochmals die Generalabonnements.
(Korresp.)

In der letzten Zeit war in mehreren Zeitschriften zu lesen, dass verschiedene Verkehrs-institute sich den Generalabonnements ange-schlossen haben und dadurch das System nach und nach komplett wird. Ich habe mir voriges Jahr erlaubt, diese Abonnements einer Kritik zu unterwerfen, oder besser gesagt, sie dem badischen Kilometertheorie gegenüberzustellen. Es sind darauf verschiedene Pressstimmen laut geworden und zwar teils für, teils gegen meine Ansicht; einzelne Organe haben eine Fortsetzung der Polemik nach der Saison in Aussicht gestellt, leider aber den Gedanken keine Folge gegeben. Wenn ich also den Gegenstand nochmals aufgreife, geschieht es hauptsächlich deshalb, weil ich hoffe, dadurch weitere Stimmen zur Ausserung ihrer Meinung zu veranlassen. Es geschieht aber auch, weil ich diesen Sommer mehr als je eine Beobachtung gemacht habe, welche mir viel zu denken gibt. Als genauer Kenner der Schweiz werde ich von allen Seiten, hauptsächlich von meinen früheren Gästen, um Auskunft und Rat gefragt. Voriges Jahr schon fiel es mir auf, dass so viele Familien, die früher regelmässig die Schweiz besuchten, mich um meine Meinung bezüglich des Schwarzwaldes fragten, allein ich dachte, es handle sich mehr um einen Zufall, weil man eben einmal eine andere Gegend kennen lernen möchte. Heuer nun trat diese Erscheinung mit einer derartigen Hartnäckigkeit

auf, die mich stutzig machte und ich der Sache auf den Grund ging; was ich nur ahnte, wurde bestätigt. Die Antwort lautete ungefähr von Allen gleich: Man kann wegen den Ferien nur Ende Juli und August abkommen, seit aber die Generalabonnements eingeführt sind, sei das Reisen in der Schweiz keine Erholung mehr, sondern eine Strapaze, man lieber aus dem Wege gehe. Die Schreiber gehören durchschnittlich zu den Leuten, die wir gewöhnlich im Hoteljargon mit — guten Familien — bezeichnen; es sind Leute, die sich wochenlang meistens an gleichen Orten aufhalten oder höchstens einigemal wechseln; Leute, welche nicht allein im Hotel ein gutes Stück Geld ausgeben, sondern auch für Wagen und aller Art Einkauf, und für den Ort, wo sie wohnen, eine nie versiegende Quelle bilden. Ausserdem spinnt sich zwischen diesen Stammgästen und der einheimischen Bevölkerung nach und nach ein gewisses Band, welches beiden Teilen von grossem Nutzen ist.

Ich fürchte, dass diese Klasse Fremden der Schweiz mehr und mehr den Rücken kehrt und sie durch eine an Zahl allerdings weit überlegene Masse Reisende überflutet wird, die aber weder in materieller noch moralischer Beziehung jene zu ersetzen imstande ist. Die Schweiz wird nicht mehr das Land der Erholung par excellence sein, in welches man von der ganzen Welt kommt, um Körper und Geist zu erfrischen und Gottes freie Natur zu bewundern, sondern es wird ein Tummelplatz werden, wo man sich nur noch mit starken Ellerbogen, wie es leider jetzt schon auf einigen Bahnen der Fall ist, sein Recht verschaffen kann. Nun ist es aber für die schweizerische Hotelindustrie, in welcher enorme Kapitalien stecken, gar nicht gleichgültig, wie sich der zukünftige Verkehr gestalten wird. Man sollte sich doch ernstlich fragen, ob dieser immer mehr überhandnehmende Massenverkehr so viel abwirkt, dass ein mässiger Verdienst herausschaut, oder ob es nicht besser wäre, etwas weniger Gewicht auf die Quantität und etwas mehr auf die Qualität zu legen. Sollte die letztere Auffassung Oberhand gewinnen, müssten natürlich in erster Linie die Transportgesellschaften das ihrige dazu beitragen und da wäre meiner Ansicht nach das wichtigste: nicht Ausdehnung, sondern Abschaffung der Generalabonnements. Ob an deren Stelle Kilometerhefte oder etwas anderes gesetzt wird, ist Nebensache, sofern das Neue rationell ist und nicht nur einer Klasse Leute — den Reisenden — dient, sondern von Allen in gleicher Masse benutzt werden kann. Es sollte aber ein System sein, welches nicht wie das heutige, Abonnement geradzu herausfordert, die Zeit der Gültigkeit auf der Eisenbahn zuzubringen. Ich sprach vor einigen Tagen mit einer Dame, welche mit vier Bekannten eine 14tägige Schweizertour mit Generalabonnement gemacht hat: was die abgerufen haben, ist unglaublich. Ein Normalmensch, welcher noch etwas Sinn für Natur hat und diese auch ein wenig geniessen möchte, würde dazu einen Sommer gebraucht haben. Auf meine Frage, ob denn eine solche Hetze einen Gewuss sei, gab sie mir ruhig zur Antwort: „Eigentlich nicht, wir waren auch alle halbtot, als wir zu Hause ankamen, aber wir wollten doch der Bahn nichts schenken, sondern die Gelegenheit auszunützen.“ Man glaubt ja nicht, dass diese Fünf eine Ausnahme bilden, im Gegenteil, die Mehrzahl denkt und — handelt so. Fast Alle, mit denen ich bis jetzt gesprochen habe, waren in erster Linie benützt und betrachteten es als Hauptaufgabe, recht viel aufzufahren. Ein junger Mediziner brüstete sich damit, er habe so grosse Strecken zurückgelegt, dass ihm der Kilometer nicht einmal auf 1 Cts. zu stehen komme. Dieses Rechenexample scheint auch in der That sein ganzes Denken und Fühlen in Anspruch genommen zu haben;

denn als ich ihn frug, was er eigentlich in N.N., einem ganz entlegenen Winkel, der absolut nichts bietet, sehen wollte, sagte er mir ganz treuerherzig: „Nichts, aber es passte gerade, den dreitausendsten Kilometer vollzumachen.“ Doch genug für heute, ich habe die Geduld meiner Leser auf eine harte Probe gestellt, zumal während der Saison, wo man gewiss Wichtigeres zu thun hat, als solche Artikel zu lesen, aber die Zeit der Saison wurde von mir speziell gewählt, weil es die einzige Zeit ist, Vergleiche zwischen einst und jetzt anzustellen und weil ich eben gerade jetzt zu Beobachtungen anspornen möchte.

Ch. St.

Anmerkung der Redaktion. Wenn die vierzehntägigen Generalabonnements abgeschafft würden, wäre dem Uebelstande des „Rasens“ statt Reisens schon zu einem schönen Teile abgeholfen; denn wer ein oder mehrmonatliches Abonnement nimmt, reist gemäthlicher und stört weniger seine Mitreisenden. Hierdurch würde auch die Qualität auf Kosten der Quantität wieder zunehmen.

— >& < —

VOYAGES ET HOTELS

(Suite et fin)

II. HOTELS DE SÉJOUR.

Les hôtels de passage sont le plus souvent de simples auberges; aussi n'avons-nous formulé à leur égard qu'un minimum de *desiderata*, en rapport avec la médiocrité de leur budget et les exigences forcément modestes d'un client de vingt-quatre à quarante-huit heures.

Il doit en être autrement pour les hôtels de séjour, et cela au moins autant dans l'intérêt des propriétaires de ces établissements que dans celui des voyageurs. Quel est, en effet, l'objectif à poursuivre par ledit hôtelier? Attirer les touristes dans leur maison, les y retenir même au cas de mauvais temps qui incite à la fuite, enfin les y faire revenir les années suivantes. Pour réussir pleinement, notre hôtelier n'a pas évidemment mince besogne; car il doit pouvoir satisfaire Monsieur, Madame et les enfants, dont le sentiment n'est pas à négliger, car, à une époque bien hiérarchisée comme la nôtre, le pouvoir, violent les lois de la pesanteur, va souvent de bas en haut.

Examinons d'abord les veux généraux relatives à l'hôtel même, puis nous passerons à ses annexes.

L'exposition variera fatalmente avec le pays, mais les préférences devront être pour la façade principale, le nord-est ou le sud-est, de façon que le côté oppose ne reçoive directement ni les vents froids du nord ni les vents humides de l'ouest; il va sans dire que cette disposition sera double, condition indispensable pour une bonne aération et ventilation, et que des fenêtres sur quatre faces rempliraient encore mieux les conditions désirables. Quant au style adopté, sa première qualité devra être de se marier le plus possible avec les anciennes constructions du pays, de ne pas donner à la construction l'air d'un encumbrant et inattendu aéroliote.

L'aspect général doit être gai, accueillant; aussi n'y a-t-il jamais trop de plantes grimpantes, trop de fleurs sur une façade; nombre de gens ne se seraient certes pas arrêtés au village un peu perdu de Saint-Vaast-la-Hougue sans le fuchsia-arbre de l'auberge qui couvre tout le devant de la maison et que citent tous les guides.

Pour les chambres, il est entendu que les fenêtres en seront larges et hautes, elles aussi, entourées de verdure, et que la différence d'étages n'implique pas un abaissement progressif du plafond. Le Touring-Club recommande avec juste raison de recouvrir les murs d'une

Paraisant ++
• le Samedi

Abonnements:

Pour la Suisse:
3 mois Fr. 2.—
6 mois " 3.—
12 mois " 5.—

Pour l'Etranger:
3 mois Fr. 3.—
6 mois " 4.50
12 mois " 7.50

Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

Annonces:

7 Cts. par millimètre-ligne ou son espace. Rabais en cas de répétition de la même annonce.

Les Sociétaires payent 3 1/4 Cts. net par millimètre-ligne ou son espace.

*

peinture vernissée dont le prix est peu élevé, si on tient compte de sa dureté, et qui a le grand avantage de permettre le lavage. Si on préfère le papier, il convient au moins de choisir le plus simple, ton sur ton ou même à ton unique comme celui dit „de double“ qui coûte fr. 0.25 à fr. 0.30 le rouleau, ce qui permet le remplacement facile d'une partie tachée; comme mobilier, le pitchpin, lui aussi, bon marché, gai à l'œil et qui s'harmonise parfaitement avec des nattes de Chine, d'un lavage facile; pas de grands rideaux ou, si l'on y tient pour les fenêtres très ensolillées, de simples rideaux de grosse toile grise ou bleue (toile à tablier); de sorte qu'au premier coup d'œil on ait l'impression que tout a pu être lavé sans grands frais depuis le séjour du précédent occupant.

Signalons en passant l'économie que peuvent réaliser les hôteliers, en supprimant toute espèce de moulures au plafond. A l'Exposition de 1900, la chambre hygiénique du Touring n'a pas de corniche sous plafond; une gorge unie évite l'angle formé par l'intersection du plafond et des murs. Pas non plus de rosaces: tout cela est inutile et sert seulement à retenir les poussières.

Maintenant, où les repas devraient-ils être servis? Sur dix touristes, sept au moins préfèrent pendant l'été, voire même au printemps et en automne, déjeuner et dîner au dehors, quitte au besoin, s'il fait frais, à se couvrir d'un manteau; ils désirent éviter ainsi l'odeur qui accrroit encore le travail de la digestion et jour de l'agrément du grand air, de la vue d'un jardin, d'un bois, d'un lac ou de la mer. La fortune de quantité de restaurants n'a pas d'autre cause et, cependant, combien d'hôtels négligent le bénéfice de leur situation et enferment leurs pensionnaires dans une salle close où le spectacle de la nature est remplacé par la vue d'affreuses chromos! Il eut cependant été facile d'installer au moins une sorte de tente dont les frais eussent été infimes. Dans certaines localités le vent régnant rend la chose difficile, il convient alors de multiplier les ouvertures vers la campagne, de vitrer par exemple complètement un des côtés de la salle.

Dans la salle close comme sous la tente, de petites tables permettront à une famille de s'isoler. Quelques hôtels possèdent de petits pavillons pour repas où cet isolement est mieux réalisé encore.

Le dessert est terminé et chacun désire se livrer au plaisir de la sieste devant une tasse de moka; combien il paraîtra de provenance plus authentique si on peut le prendre devant un point de vue agréable! La véranda-café sera mieux placée à une certaine distance du bâtiment principal: cette disposition aura l'avantage de l'éloignement de la salle à manger, où les gens de service bousculent à ce moment la vaisselle; elle isolera davantage les hôtes de la maison du public de passage, souvent un peu bruyant, qui vient consommer dans cette pièce et y jouer aux billards et aux cartes.

Dans certaines régions, les hôteliers ont l'ingénieuse idée de faire revêtir au personnel le costume du pays ou tout au moins de faire porter aux femmes qui servent les repas les anciennes coiffures, dont l'usage est plus ou moins tombé en désuétude; ce parfum de terroir entre pour une bonne part dans les séjours faits, par exemple, dans les hôtels de Quimperle et de Générac.

Enfin, pour terminer cette question des repas, il convient de signaler une occasion fréquente de conflit entre hôteliers et touristes, desirs de déjeuner ou de dîner aux environs, au cours d'une promenade, et se gendarment contre le maintien intégral du prix de pension dans ces circonstances. En réalité, les deux parties ont raison, car l'hôtelier fixe le prix d'

ses chambres, en tenant compte des bénéfices de sa table d'hôte, et le client, d'autre part, est lésé puisqu'il ne peut sans double frais visiter les localités voisines, alors qu'elles étaient souvent la cause déterminante du voyage. La solution simple et honnête est l'offre de paniers de vivres, qui satisferont le touriste et attirent par suite des clients à la maison. Aux alentours de certaines forêts ce système est pratique avec succès, et le léger supplément, qui est quelquefois exigé, est en général bien accepté.

Arrivons maintenant aux accessoires. Monsieur, Madame ou Mademoiselle font de la photographie, et l'hôtelier intelligent bénira cette sorte de voyageurs qui, emportant des vues du pays, les distribuent autour d'eux, font une réclame incessante pour la localité. Il est, par suite, indispensable qu'une chambre soit aménagée pour le développement et le tirage des épreuves; la vente des divers produits nécessaires, dont il est facile d'obtenir un dépôt, n'est pas, à notre époque, un bénéfice négligeable; il suffira à amorcer rapidement les frais d'installation.

Un bon cycliste doit veiller lui-même au logement de sa monture; il sera donc fixé avant même d'être entré dans sa propre chambre sur l'organisation de l'hôtel, en voyant la salle affectée au cycles et qui doit être pourvue de tout ce qui est nécessaire pour le nettoyage et le remplacement des pièces les plus ordinaires. Un garçon ayant quelques notions de serrurerie sera chargé de ce service, et un tarif fixe et modéré sera affiché dans la pièce afin d'éviter les petites discussions, mères de grands mécontentements. Il va sans dire qu'une organisation semblable existera pour les automobilistes; enfin l'hôtelier devra s'entendre avec le serrurier du pays pour pouvoir faire opérer avec rapidité les réparations des machines de ses clients.

Le bon hôtel est celui qui réunit, pour le plaisir de tous, les derniers agréments de la vie de campagne; c'est dire qu'un lawn-tennis doit être installé à peu de distance avec ballons et raquettes; que, plus près encore, pour pouvoir rester sous la surveillance des parents, devront être établis pour les enfants des jeux de croquet, des appareils de gymnastique et même de vulgaires jeux de tonneau. Enfin, si le voisinage de la mer, d'un lac ou d'une rivière le permet, on bâtra des cabines suffisamment spacieuses pour que les voyageurs puissent non seulement s'y déshabiller, mais y passer une partie de la journée. Il est entendu aussi que l'hôtel sera pourvu des cartes nécessaires à la visite du pays et que le patron se mettra à la disposition des touristes pour les renseignements sur les meilleures routes, sur la location de voitures ou de bateaux.

III. CODE ET ÉCOLE D'HÔTELIERS.

Le programme ci-dessus paraît très vaste et cependant il est bien incomplet si on le compare à celui que doit nous donner un jour le code de l'hôtelier dont la Société des ingénieurs et architectes sanitaires de France, et notamment son savant secrétaire général, M. Pucey, s'occupent de réunir en ce moment les éléments. "Le maître d'un hôtel", est-il dit dans ce programme, "doit être renseigné sur la meilleure installation des chambres à couche et des cabinets de toilette, des pièces communes, salons, salle à manger, des pièces de service, cuisine, office, caves spéciales pour chaque genre d'objets à conserver, garde-manger, écuries, remises, bains chauds, douches, water-closets et lavabos". Il a le devoir de se préoccuper „de l'aération, du chauffage, de la ventilation, des distributions d'eau, de l'évacuation des ordures ménagères, des vidanges, des eaux usées de toutes sortes, des purins, fumiers“. Enfin, il est très utile qu'il ait une idée des „maladies contagieuses“, de l'usage des désinfectants et de l'assainissement après décès et maladies contagieuses, de façon qu'il ne s'affraye pas à tort, qu'il puisse rassurer ses clients et, tout en prenant les mesures nécessaires, sache allier le souci des droits de l'humanité à ceux de ses légitimes intérêts.

Toutes ces questions sont à l'ordre du jour, et une Société d'architectes l'a si bien compris que l'année dernière elle a donné comme sujet de concours „l'Auberge de demain“. Le premier prix fut décerné à M. Edmond Thomas dont nous publions les plans.

Si on réfléchit que le bon hôtelier doit avoir quelques notions d'architecture et d'art décoratif pour bâtrir et orner sa maison, sans pour cela négliger l'art culinaire qui en fera le renom, qu'il ne pourra satisfaire sa clientèle étrangère, souvent la mieux payante, qu'en

possédant une teinture au moins légère d'anglais, d'allemand, voire même d'espagnol et d'italien, on s'associera à la proposition de M. Chardon qui était écrit en 1898:

„A une époque où tant de professions sont devenues des arts et où l'on a trouvé le moyen d'enseigner ex-professo tant de métiers que la pratique seule suffisait à transmettre autrefois d'une génération à la suivante, peut-être une école d'hospitalisation pourrait-elle se fonder avec quelques chances d'attirer de nombreux élèves.“

Il y a lieu de remarquer que le nombre des hôtels ou auberges dépasse cent mille en France et que la preuve du succès d'une institution de ce genre est fait par l'école d'hôteliers d'Orsay²⁾ qui a déjà rendu tant de services à la Suisse.

IV. MUNICIPALITÉS, COMITÉS D'INITIATIVE ET DE PROTECTION.

Lorsqu'un voyage à l'étranger, notamment en Suisse, à Jersey ou à Guernesey, on est frappé de l'intelligence avec laquelle sont mises en valeur les beautés naturelles (falaises, lacs, rochers, cascades, vallées ombragées); non seulement des chemins bien tracés y conduisent, mais des services de voitures permettent de les visiter en commun, à peu de frais. Aussi la foule, incitée par une réclame intelligente, y afflue; d'où richesse pour les pays, plus-value des terrains et augmentation de la richesse des budgets des municipalités qui, sagement, consacrent une partie de leurs profits à améliorer la situation, à construire des soutiens artificiels à l'intérieur d'une gorge étroite (Meiringen, Grindelwald) ou à subventionner des compagnies de chemins de fer pour la création de funiculaires.

Nous sommes, il faut le reconnaître, entrés dans cette voie ces dernières années; mais combien il nous reste de progrès à accomplir pour faire connaître notre pays non seulement aux étrangers, mais à nos propres compatriotes! Pour une municipalité, comme celle des Petites-Dalles, qui fait tracer des chemins dans les bois, autour de la station, combien restent absolument inactives, décourageant les meilleures bonnes volontés! A Jersey, le moindre morceau de roc devient une merveille, la moindre pierre levée un autel druidique, alors que le touriste découvre chaque jour en Bretagne des monuments, comme le beau calvaire de Troncan-Lavoran, auquel nul chemin ne conduit, qui est à peine connu des paysans et qui n'est cité dans aucun guide. Met-on même sérieusement en valeur des calvaires célèbres comme celui de Plougastel? Arrive au bas de la rude montagne qui conduit au village, le touriste y trouve à grand-peine une voiture, et l'aspect des auberges qui entourent le monument ne l'engage guère à passer quelques heures dans une localité cependant si voisine de Brest où la circulation des voyageurs est considérable. Combien est minime le nombre de voyageurs qui passent chaque année à Ploumanach, à l'île Bréhat, à Saint-Jean-du-Doigt, à Tregastel-Prémel, à Saint-Gwenolé, à Pennmarc'h, à Camaret, sites splendides, renfermant des monuments ou des curiosités extrêmement intéressantes (château de Saint-Jean-du-Doigt). Tout cela est visité seulement par des artistes et par quelques rares familles bien conseillées. Qu'un hôtelier intelligent vienne, au contraire, s'établir dans une de ces régions privilégiées par la nature, comme Morgat, qu'il y batisse un hôtel et l'installe convenablement, et le public accourt.

Dès comités d'initiative (notamment en Savoie et en Dauphiné) se sont récemment créés pour faire apprécier les beautés de notre pays; leur rôle peut être considérable s'ils ne se contentent pas de réduire leur action à une réclame

¹⁾ Toutes les parties entre guillemets sont empruntées au programme de la Société de l'Association des architectes sanitaires de France.

²⁾ Cette école a été fondée en 1894, elle est placée

sous la surveillance de la Société suisse des hôteliers. Les cours ont lieu du 15 octobre au 15 avril, ils comprennent l'allemand, le français et l'anglais (exercices correspondant aux exigences de la profession); le calcul, la tenue des livres et la calligraphie; la géographie de la Suisse, la géographie appliquée aux voyages (étude des différents manuels de voyages en vue particulièrément des renseignements à faire aux étrangers); les usages de la cave et la cuisine, connaissance des marchandises générales, règles de morale et de bonne tenue; le service en général et autres exercices pratiques; le régime des hôtels (directions et instructions concernant toutes les branches de l'économie hôtelière).

Les conditions d'admission sont comme âge minimum seize ans, maximum dix-huit ans certificats scolaires, connaissance du français et de l'allemand; la nationalité suisse n'est pas indispensable. Le prix de pension pour les étrangers est de 120 francs par mois. L'école se charge du placement des élèves à leur sortie.

plus ou moins adroite, mais pèsent sur les municipalités pour obtenir les chemins nécessaires. L'application de plaques indicatrices conduisant aux endroits célèbres; Denecourt et Collinet n'ont-ils pas fait, avec leurs traits bleus ou rouges sur les roches de Fontainebleau, non seulement la fortune de cette ville, mais celle de tous les villages qui entourent la forêt? Ces comités auront à agir, d'autre part, sur les hôteliers pour en obtenir les modifications désirables.

De très simples mais indispensables besognes rendent encore utile la création de ces comités d'initiative: en visitant la forêt qui entoure en Hollande, la Maison du Bois, où se réunissent récemment la Conférence de la Paix, on voit avec plaisir sur plusieurs arbres des écritures portant la défense d'abandonner aucun objet sur les pelouses. Hélas, nous sommes bien loin de cette propriété flamande; les approches des nos bois sont trop souvent déshonorées par des amas de verres brisés, de boîtes de fer-blanc et autres immondices non transformables par le temps et la pluie; les allées elles-mêmes sont sillonnées de papier gras; une dépense cependant bien minimale fera disparaître tout cela, et si les municipalités ne s'en préoccupent pas, l'action préservatrice doit revenir aux hommes de bonne volonté⁴⁾ dont parle l'Ecriture.

Notre pays est incontestablement un des plus beaux du monde, un de ceux sillonnés par les plus belles routes; mais malheureusement l'esprit d'association est encore très peu répandu ou, pour être plus exact, cet esprit existe, mais il est annihilé par un esprit exagéré de critique et par une terreur également très exagérée de cette critique. Il convient donc de stimuler les courageux; c'est le sentiment qui nous a guidé en écrivant le présent article.



(Ministries für die Kleine Chronik werden nicht mit Dank eingegangen.)

Baden. Die Gesamtzahl der Kurgäste betrug am 14. August 5818.

Zürich. Die Fremdenfrequenz in den hiesigen Gasthäusern betrug im Monat Juli 33,986.

Gornerngrathbad. Der Personenverkehr zeigte im Monat Juli eine Reisendenzahl von 729 Personen (1899: 9641).

Schweizerdorf in Paris. Die Besucherzahl betrug vom 5. bis 11. August 66,000 gegen 49,000 in der Vorwoche.

Vitznau-Rigi-Bahn. Der Personenverkehr zeigt im Juli eine Reisendenzahl von 27,480 Personen (1899: 15,327).

Die Bürgenstock-Bahn beförderte Sonntag den 12. August 1928 Personen, eine Zahl, welche die bisherige grösste Frequenz (15. Juli 1900) noch um 237 Personen übersteigt.

St. Beatenbergbahn. Am letzten Sonntag hatte die Beatenbergbahn die höchste Tagesfrequenz während ihres nun 11jährigen Bestehens; sie beförderte an diesem Tage 883 Reisende.

Davos. Der Riesenbau des neuen Sanatoriums auf der Schatzalp, das allen Anforderungen der modernen ärztlichen Wissenschaft genügen soll, geht der Vollendung entgegen und soll auf 1. Oktober dem Betriebe übergeben werden.

Glarus. In den Glarner Nachrichten regt ein Einzonder einer Straßenverbindung zwischen Klausen und Braunwald an. Das letztere, wo das kantonale Sanatorium liegt, möchten die Glarner gerne zu einem eigentlichen Hörkürtur machen.

Nizza. Das neue Hotel „Alhambra“ des Herrn Candlerian ist bereits vollständig unter Dach und schreiten auch die anderen Arbeiten so schnell vorwärts, dass die Eröffnung nun definitiv auf den 1. Januar 1901 angesetzt werden konnte. Es wird dies ein prachtvoller, maurischer Bau, der mit allem Komfort der Neuzeit ausgestattet werden soll.

Davos. Amtliche Fremdenstatistik. In Davos anwesende Kurgäste vom 21. bis 27. Juli 1901: Deutsche 606, Engländer 249, Schweizer 484, Franzosen 69, Holländer 78, Belgier 61, Russen 61, Österreicher 57, Amerikaner 78, Spanier 11, Griechen 45, Dinen, Schweden, Norwegen 9, Amerikaner 49, Angehörige anderer Nationalitäten 27. Total 1710. Darunter waren 555 Passanten.

Thunersee. Eine für Freunde und Einheimische entzückende Seerestaurant bringt die auf 1. April ins Leben geplante Einrichtung, wonach oder Reisende nach gewöhnlichen Billetten nach oder von Stationen des Spiez-Erlenbachbahn zwischen Interlaken und Spiez, oder Scherzlingen und Dampfschiff benutzen können.

Rigibahn. Nummehr gelangen auf allen Stationen der Arth-Rigi-, Vitznau-Rigi- und Scheidegg-Bahn Abonnementskarten zur Ausgabe. Diese sind eingetragen in 100 Nummern, kosten 20 Fr. und gelten über die ganze Saison. Die Abonnements berechtigen den Inhaber und dessen Familienangehörige zu beliebigen Fahrten auf allen drei Rigi-Bahnen. Die Karte ist zur Abtrennung der bezüglichen Anzahl Nummern für die betreffende Strecke an der Kasse vorzuweisen, und erhält der Inhaber dagegen eine Abonnementsmarke für die verlangte Strecke und Wagenklasse.

Aufgepasst. Es scheint angezeigt, auf ein junges Ehepaar aufmerksam zu machen, welches eine Schweizerreise gratis zu machen versucht. Dasselbe hatte sich in einem Hotel Hans Bergmann und Frau aus Köln eingeschrieben, logierte 8 Tage, schützte eine Roiss nach Chamoniex vor, beriefen von Annemasse aus, man möge über ihr Zimmer nichts zur Rückkehr verfügen; auf diese Rückkehr wartet der Hotelier nun aber schon bald 14 Tage, ohne näheres vernommen zu haben.

Bern. Aus dem Bericht der Kantonalen Brandversicherungsanstalt entnehmen wir: Die im Vorjahr beginnende außerordentliche Inspektion aller Dienstfelder, die Ende des Jahres 1899 abgeschlossen ist im Bereichsjahr zu Ende geführt worden, im Bezug auf die Sicherheit der Schatzungen und die Sicherheit der Feuerungsanlagen sind im ganzen nur wenig Aussetzungen von Belang zu machen gewesen und ist hierseits für Remedium gesorgt worden. Die grosse Mehrzahl der Etablissements steht auch hinsichtlich der Löscheinrichtungen durchaus vorteilhaft da, ja viele derselben sind geradezu mustergültig eingerichtet. Wo die Einrichtungen zu wünschen übrig ließen, sind die staatlichen Behörden auf hierseits der Veranlassung hin eingeschritten.

Appenzell-A.-Rh. Zum einen Theil wachsen, zum anderen schlafen bei uns im Appenzellerland verschiedene Eisenbahnprojekte. Zu diesen letzteren gehört unstrittig die Säntisbahn, welche schon vor einigen Jahren von siebzehn Gemeinden bestellt ist. In der Schweiz ist bekanntlich auch eine Eisenbahn-Verbindung Gais-Appenzell-Weissbad, wenn nicht auch noch mit dem Rheintal. Ein anderes Projekt ist die elektrische Strassenbahn von St. Gallen über Vögelsangegg nach Speicher-Trogen. Dieses letztere Projekt ist seiner Verwirklichung nahe, resp. derselben ganz sicher. Demn soeben hat die konstituierende Generalversammlung der gegründeten Aktiengesellschaft, welcher die Hauptstrecke nach den beiden Gemeinden Speicher und Weissbad bestellt, stattgefunden. Die Aktienzahl von einer halben Million ist gezeichnet und die erste Einzahlung von 125,000 Fr. ist geleistet. Mit dem Bau dürfte nächstes Frühjahr begonnen werden können. Das wichtigste der Eisenbahnprojekte ist natürlich dasjenige der Bodensee-Toggenburg-Rikenbahn.



(Les communiqués pour cette rubrique seront toujours reçus avec merci.)

Lausanne. Sont descendus dans les hôtels du premier et de second rangs de Lausanne, du 29 juillet au 4 août: France 450, Allemagne 307, Suisse 275, Angleterre 279, Amérique 222, Russie 72, Autriche 35, Pays-Bas 32, Italie 30, Egypte 26. Divers: Espagne, Danemark, Etats-Balkans, Asie, Afrique, Turquie, Grèce 36. — Total: 1757.

Terrier. Le bénéfice de l'exercice 1899/1900 du Grand Hôtel est de 87,700 fr. 10 cent., dont 36,877 fr. comme dividende de l'exploitation, pendant la répartition d'un dividende de 11%. Un somme de 120,356 fr. 90 cts. est affecté à divers amortissements; 37,500 fr. à la réserve, 7500 fr. aux employés, 15,000 fr. au conseil d'administration. L'actif est de 3,801,151 fr. 55 cts.

Caux. L'exercice 1899/1900 du Grand Hôtel de Caux laisse un bénéfice de 175,680 fr. 51 cts. Après distribution d'une partie de 72,720 fr. 2 cts. pour amortissement et frais d'exploitation, reste à verser une somme de 102,959 fr. 79 cts. Les 1500 actions entièrement libérées reçoivent 26 fr. et les 375 actions libérées 375 fr. 17 fr.; 4450 fr. 79 cts. sont reportés à compte nouveau. L'actif du bilan est de 4,651,038 fr. 91 cts. L'exploitation a laissé un profit net de 224,663 fr. 96 cts.

Clients à bon marché. M. Ed. Dujaud, rédacteur-chef du *Fin de Siècle* ne semble pas avoir trouvé encore de quoi faire une tournée en Suisse sans bourse délier, car ses lettres, demandant gîte et nourriture pour lui et sa femme, à titre gratuit, affluent toujours. Très intéressante est une lettre, qu'adresse à plusieurs hôtels de Lugano une dame C. P., en ce moment-ci en séjour près de Fribourg; cette lettre est ainsi conçue:

„Monsieur,

J'habite depuis quelques années la Suisse ou Nice ou Montreux en hiver, c'est-à-dire neuf mois comme saison d'hiver et trois mois que je passe à la montagne. Votre honorable maison m'a été spécialement recommandée. Cependant ayant de my rendre je tiens à savoir si, à l'instar de Mrs. vos collègues, vous pourriez m'accepter au prix de 60 fr. par mois, pension et chambre comprise. Je suis avec ma fille ce qui fait par conséquent cent vingt-francs par mois, prix auquel j'ai toujours été accueillie, vu le caractère de monsieur et de sa femme. J'aurai pour plusieurs années, si à ce prix je puis trouver place à terre dans votre hôtel, je m'y rendrai vers la fin du mois, veuillez, je vous prie, en me répondant, ajouter un prospectus avec vos courant que je remettrai à une famille qui veut aussi passer l'hiver avec moi, (?) il est entendu qu'elle ignore les prix de l'hôtel qu'on me fait à l'hôtel et qu'elle paiera le prix habituel vu que le sort l'avoir favorisé mieux que moi, qu'elle est fortunée.“ (Voilà l'hameçon!)

Gerechte Entrüstung. A. „Warum sind Sie denn so wild?“ — B.: „Ach, da soll man sich nicht ärgern; lade ich da einen Kerl zu einer Flasche Wein ein ... und nachher hat er gar kein Geld bei sich!“

Hiezu als Beilage: *Offertenblatt der „Hôtel-Revue.“*

Verantwortliche Redaktion: Otto Amsler-Aubert.

Damast-Seiden-Robe Fr. 20.40

DIRECTEUR
d'un hôtel de 1^{er} ordre du littoral français, âgé de 40 ans, disponible du 1^{er} octobre au 1^{er} juin, cherche place pour l'hiver comme
Directeur ou Chef de réception.
Adresser les offres à l'administration du journal sous chiffre H 776 R.

Frische Fluss- und Seefische
lebende Hummer, geräuchert. Salm
liefer prompt zu billigsten Tagespreisen Ha 1698 G
F. Schottke, Altona (Elbe)
Hummer- und Seefischhandlung en gros.
Telegramm-Adresse: Schottke Altona.
Man wolle Preislisten verlangen.

F. KNUCHEL
vormals Osburg-Stroebel
Rämistrasse 17 * Zürich * zur freien Schule
Vollständige Hotels-Einrichtungen
Polster-Möbel
Möbel in allen Holz- und Styl-Arten
Décorations-Artikel, Waschgarnituren, Wolldecken.